Pénurie de masques organisée ? Le Sénat accuse Jérôme Salomon. Salomon, assassin !

écrit par Christine Tasin | 11 décembre 2020



Intéressant article qui dit clairement la responsabilité de Salomon mais il n'est pas le seul, c'est la responsabilité de tout le gouvernement « aveugle et sourd » si l'on en croit l'auteur du rapport, Retailleau… et notamment de Buzyn. Si on lit entre les lignes on se dit que Macron a confié à Buzyn la campagne parisienne pour la mettre à l'abri, parce que, alors, ça puait déjà sérieusement… Et c'est Salomon le fusible. Tout à fait plausible, ce qui ne change rien au fait que Salomon est un salaud qui a participé activement à la pénurie de masques mais aussi et surtout à la désinformation quotidienne qui visait à terroriser les Français.

.

La commission d'enquête du Sénat sur la gestion de la crise sanitaire du Covid-19 vient de publier ses conclusions. Un rapport de plus de 400 pages qui étrille la gestion du gouvernement et pointe la responsabilité du directeur général de la Santé, Jérôme Salomon, dans la pénurie de masques.

DÉCRYPTAGE<u>Jérôme Salomon</u> est plus que jamais pointé du doigt. La commission d'enquête du Sénat a dévoilé jeudi ses conclusions dans un rapport de plus de 400 pages étrillant la gestion de la crise sanitaire du Covid-19 par le gouvernement.

Les sénateurs visent particulièrement le rôle du numéro deux du ministère de la Santé dans la pénurie de masques dont a souffert le pays, au début de l'épidémie. La situation est directement imputable à la « la décision, prise en 2018 par le directeur général de la santé (Jérôme Salomon, ndlr) de ne pas renouveler le stock de masques chirurgicaux », même si « elle est également la conséquence de choix antérieurs, tout au long des années 2010 », selon le rapport.

« Alors qu'il s'établissait à 754 millions d'unités fin

Une pénurie de masque connue

2017, le stock stratégique de masques chirurgicaux n'en contenait plus que 100 millions fin 2019 », écrivent les sénateurs, qui ont mené 102 heures d'entretien et reçu 133 personnes, ces derniers mois. Ils pointent un tournant en octobre 2018, quand François Bourdillon, alors patron de l'agence sanitaire Santé publique France, informe Jérôme Salomon que « 613 millions de masques chirurgicaux sans date de péremption acquis au mitan des années 2000 sont non conformes et ne peuvent en conséquence être utilisés«. Il est également indiqué à l'actuel DGS que le stock ne se compose plus que de 99 millions de masques chirurgicaux, « 63 millions périment fin 2019 », poursuit le rapport. « Informé de la situation des stocks en 2018, le DGS a pourtant choisi de ne pas les reconstituer, sans en informer la ministre » (Agnès Buzyn, ensuite remplacée par Olivier Véran, ndlr), pointe le rapport. Selon la commission d'enquête, Jérôme Salomon a « ordonné l'achat de seulement 50 millions de masques (50 millions supplémentaires si le budget le permettait), soit moins que la quantité nécessaire ne serait-ce que pour renouveler ceux arrivant à péremption

fin 2019 ».

En 2020, le pays dispose donc de moins de 100 millions de masques pour faire face. Et le gouvernement fait le choix, selon la présidente de la commission des affaires sociales Catherine Deroche, de dissimuler sciemment la pénurie. « Il avait, en effet, parfaitement connaissance de la situation dramatique et de cette responsabilité en la matière. Par exemple, dès le 13 mars donc avant le confinement, la Direction générale de la Santé, a reçu une note qui indiquait noir sur blanc que la France était confrontée à une pénurie d'équipements de protection individuelle », explique-t-elle au micro d'Europe 1.

Une interférence avec un rapport d'experts

Invité d'Europe 1 ce jeudi, le patron des sénateurs LR <u>Bruno Retailleau assurait que la commission d'enquête avait découvert, via un échange de mail, une « interférence » entre Jérôme Salomon et un groupe d'expertise. « Jérôme Salomon a fait pression sur un comité d'experts pour que celui-là modifie ses conclusions en matière de stocks de masques ». « On lutte contre l'épidémie avec une volonté politique, une vraie stratégie mais aussi en inspirant confiance. Cette confiance a été rompue avec les Français », ajoute-t-il.</u>

Les mails en possession des sénateurs retracent un échange de mail entre le directeur général de la santé et celui de Santé publique France, François Bourdillon, au sujet du rapport de l'expert Jean-Paul Stahl, professeur de maladies infectieuses au CHU de Grenoble, qui préconisait à l'origine la reconstitution d'un stock de masques d'un milliard d'unités. « Recommandation opportunément modifiée en vue de sa publication au grand public », cite le rapport.

« Comment concevoir, sauf à vous décharger sur la DGS puisque vous agissez au nom de l'Etat pour la question des stocks, qu'un groupe d'experts de SPF (Santé publique France, ndlr) [...] laisse penser que le stock de masques doit être autour de 1 milliard et que l'établissement pharmaceutique de SPF n'ait pas constitué des stocks à hauteur de ce qui est recommandé ? », questionne le DGS dans les mails, avant de proposer une solution :

« L'une des solutions pourrait alors être de modifier la rédaction de certaines formulations afin de centrer l'avis sur les besoins en contre-mesures médicales. Ensuite, il reviendra aux autorités de définir le stock nécessaire, en prenant en compte notamment les disponibilités des produits sur le marché » et de préciser « je souhaite éviter de nous mettre en situation de prendre des décisions précipitées qui pourraient nous mettre en difficultés collectivement, y compris sur le plan budgétaire ». Le rapport fait mention d'autres citations tirées de cet échange, accessible ici en PDF.

Si les accusations portées à l'encontre de Jérôme Salomon sont avérées, Bruno Retailleau demande que le gouvernement « en tire les conséquences ». « Chaque crise joue comme un révélateur. Cette crise aura révélé une sorte de toute puissance de la bureaucratie française, qui se protège », a déclaré le président du groupe des sénateurs LR.

Une impréparation du gouvernement

Au-delà de la seule question des masques, la commission d'enquête du Sénat dénonce plus largement « un défaut de préparation, un défaut de stratégie ou plutôt de constance dans la stratégie et un défaut de communication adaptée » dans la gestion gouvernementale de cette crise sanitaire inédite. Est également dénoncé une gestion « centralisée », associant peu les « collectivités territoriales » et restant « aveugle et sourde » face aux terrain.

Les sénateurs dénoncent « des décision tardives et peu coordonnées », questionnant notamment <u>la démission d'Agnès</u> <u>Buzyn, ex-ministre de la Santé,</u>pour mener une candidature parisienne, aux élections municipales. Cette dernière est finalement plutôt épargnée par ce rapport, contrairement à Jérôme Salomon, qui pourrait endosser le rôle du fusible.

Par Hadrien Bect, avec AFP, édité par Mathilde Durand https://www.europe1.fr/politique/gestion-du-covid-19-ce-quil-faut-retenir-du-rapport-de-la-commission-denquete-du-senat-4011352